

Relation Université-Environnement Économique

***DJAIDER H.**

Résumé :

La présente contribution essaye d'établir est ce qu'il existe une relation entre l'université et son environnement, et plus particulièrement avec son environnement économique. Dans la littérature économique, la majorité des d'études empiriques se sont concentrées sur l'étude de cette question à travers l'analyse de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur. Mais rarement des études empiriques se sont intéressées à la question, en analysant la relation qui existe où non entre le type de diplôme universitaire des créateurs d'entreprises et le type d'activité des l'entreprises créées par ces derniers.

Pour ce faire, à travers l'approche que nous proposons, nous essayons d'apporter les premières réponses à cette problématique et ce, à travers l'étude d'un échantillon constitué de 721 diplômés de l'enseignement supérieur ayant créés leurs entreprises dans le cadre du dispositif ANSEJ durant l'année 2007.

ملخص :

سنحاول في هذه المداخلة إثبات وجود علاقة بين الجامعة ومحيطها، و خصوصا مع محيطها الاقتصادي. إن الدراسات الاقتصادية في معظمها تطرقت إلى هذه المسألة و لكن من خلال تحليل و دراسة التوظيف عند خريجي التعليم العالي. إلى أن نادرا ما هنالك دراسات تجريبية تناولت هذه القضية من جانب آخر أي من خلال محاولة إثبات وجود علاقة بين نوع الشهادة الجامعية للمنشئ المؤسسة ونوع النشاط لمؤسسة المستحدثة.

و لذلك سنحاول تقديم إجابة على هذا السؤال، من خلال دراسة عينة تتكون من 721 خريج التعليم العالي الذين تمكنوا من إنشاء مؤسسات على مستوى الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب خلال سنة 2007.

* DJAIDER Hassane, Enseignant à l'Université de Médéa, djaider64@yahoo.fr

1- Introduction :

Examiner la question de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieurs. Nécessite un réexamen profond de la relation qui existe entre l'université et son environnement et plus particulièrement avec le secteur économique et administratif. Partant de cette dernière problématique, l'ensemble des études essayent de répondre à cette interrogation à travers l'étude de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.

La chute des prix du pétrole et la politique de désinvestissement prônée par les pouvoirs publiques depuis le début des années quatre-vingt, ainsi que les politiques successives d'ajustements structurels, mises en place par l'Algérie depuis la fin des années quatre-vingt, ont précipité la rupture de l'équilibre qui prévalait d'une certaine façon sur le marché de l'emploi et du travail, et principalement celui des diplômés de l'enseignement supérieur. Ces changements, qui sont intervenus sur le marché de l'emploi et du travail, ont amené les pouvoirs publiques à partir du début des années quatre-vingt-dix à mettre en œuvre un ensemble d'actions et de dispositifs en faveur de la lutte contre le chômage et surtout pour la création d'emploi plus particulièrement par le biais de la création de nouvelles entreprises.

Ainsi, après analyse des causes profondes du chômage et notamment les causes du chômage chez les jeunes, un certains nombres de dispositifs d'emplois d'attentes et d'insertion, ainsi que des dispositifs d'accompagnements à la création d'entreprises ont vu le jour tel que :

1- L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ, depuis 1996)

2- L'Agence Nationale de Gestion de Micro Crédit (ANGEM, depuis 2004)

3- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC, depuis 2004)

Seulement, il a été relevé, dans la réalité, qu'un faible nombre de diplômés universitaires s'orientent vers la création d'entreprises, puisque nous enregistrons à titre d'exemple dans le cadre du dispositif ANSEJ (voir tableau ci-dessous), des taux annuels des créateurs d'entreprises universitaires qui oscille entre 10 à 13% de l'ensemble des créateurs.

Tableau 01 : Evolution des taux annuels de création d'entreprises par les universitaires¹

Années	2005	2006	2007	2008
Nombre d'entreprises créées	10.549	8.645	8.102	10.634
Nombre d'entreprises créées par des universitaires	1.165	910	867	1.342
Taux des entreprises créées par des universitaires	11%	10,53%	10,70%	12,62%

Source : ANSEJ

Ainsi, le but de cette contribution est d'essayer de répondre à la problématique signalée ci-dessus à travers l'analyse de l'existence où non de relation entre d'une part, le type de diplôme des promoteurs créateurs d'entreprises diplômés de l'enseignement supérieur et d'autre part, le type d'activité créée par ces derniers en prenant comme exemple le cadre du dispositif ANSEJ. Ainsi la réponse à cette question permet d'apporter des éléments de réponse à notre principale question, mais d'une autre façon.

2- Approche Méthodologique :

Pour répondre à la question de notre communication, et afin de mesurer le degré de relation entre l'université et l'environnement économique, on considèrera deux variables, l'une représente le type de diplôme universitaire du promoteur, et l'autre variable représente le secteur d'activité de la micro entreprise créée dans le cadre du dispositif ANSEJ. Il est évident que ces deux caractères sont de nature qualitative où les modalités de chacune sont données dans les deux tableaux suivants :

¹ Les données sur les universitaires créateurs d'entreprises ne sont disponibles au niveau de l'ANSEJ que pour les années 2005, 2006, 2007 et 2008.

Tableau 02 : Type de diplôme

Variable 1 : Type de diplôme	Modalité
1	Technique
2	Sciences de la nature
3	BTPH
4	Sciences médicales
5	Sciences humaines
6	Finance et comptabilité
7	Autres diplômes

Source : Les Auteurs

Tableau 03 : Type de secteur d'activité

Variable 2 : Type de Secteur d'activité	Modalité
1	Services
2	Industrie
3	Santé
4	Professions Libérales
5	BTPH
6	Maintenance
7	Agriculture
8	Informatique, Electrique et Electronique
9	Artisanat et Culture

Source : Les Auteurs

Dans la pratique, il existe plusieurs indicateurs statistiques permettant de répondre à la question objet de notre étude, tels que le coefficient de KHI-2 et le coefficient de contingence. Ces derniers sont calculés pour établir où non l'existence d'une relation entre deux variables qualitatives.

Dans la logique d'un test statistique, il y'a toujours deux hypothèses à tester, l'hypothèse de la recherche est son alternative, ce qui nous amène à la réalisation du test d'hypothèse suivant :

- La première hypothèse : l'hypothèse alternative noté généralement H_0 - est comme son nom l'indique, une hypothèse qui postule que la relation entre les deux variables, c'est-à-dire comme dans le cadre de notre étude entre le type de diplôme des promoteurs universitaires et l'activité créée par ces derniers est due au hasard, autrement dit qu'il n'y a pas de relation (c'est-à-dire absence de relation entre les deux variables) ;
- La seconde hypothèse : l'hypothèse de base notée généralement H_1 – correspond à l'hypothèse de la recherche. Contrairement à l'hypothèse alternative, cette hypothèse suggère que la relation entre le type de diplôme des promoteurs universitaires et l'activité créée par ces derniers ne peut être attribuée au hasard, donc, il existe un lien entre les deux variables au sein de la population de l'échantillon étudié.
- On considère une marge pour lequel le risque d'erreur est maximum, en général ce risque est fixé à 5% (seuil de signification).

3- Source des données :

Les deux variables « Type de Diplôme » et « Type de Secteur d'Activité » utilisés dans le cadre de cette communication, ont été observés sur un échantillon de 721 individus universitaires financés, dans le cadre du dispositif ANSEJ, au cours de l'année 2007. Le champ couvert par cette base de données couvre les 48 wilayas du pays. Les statistiques descriptives concernant les deux variables sont données par les tableaux suivants :

Tableau 04 : Fréquence type de diplôme par modalité

Modalité	Fréquence	Pourcentage %
Technique	111	15,40
Sciences de la nature	92	12,76
BTPH	216	29,96
Sciences médicales	176	24,41
Sciences humaines	57	7,91
Finance et comptabilité	54	7,49
Autres diplômes	15	2,08
TOTAL	721	100

Source : Les Auteurs

De la lecture du tableau ci-dessus, il ressort clairement que les jeunes universitaires diplômés des spécialités relevant du BTPH, des sciences médicales, ceux options techniques, et des sciences de la nature sont ceux qui s'orientent le plus vers la création d'entreprise; en effet, ils représentent respectivement 29,96%, 24,41%, 15,40% et 12,76% soit 82,53 % du total des créateurs.

Tableau 05 : Fréquence Type de secteur d'activité par modalité

Modalité	Fréquence	Pourcentage %
Services	121	16,78
Industrie	26	3,61
Santé	177	24,55
Professions Libérales	49	6,80
BTPH	203	28,16
Maintenance	22	3,05
Agriculture	52	7,21
Informatique, Electrique et Electronique	53	7,35
Artisanat et Culture	18	2,50
TOTAL	721	100

Source : Les Auteurs

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort clairement que les activités relevant des secteurs du BTPH, de la santé, des services, sont les plus prisés par les jeunes universitaires porteurs de projets ; elles représentent respectivement 28,16%, 24,55% et 16,78%, soit 69,49% du total des projets financés, bien que l'on relève, aussi, l'orientation des jeunes universitaires vers les secteurs relevant de l'agriculture, de l'industrie et de la profession libérale.

3-1- Procédure théorique de réalisation du test de Khi^2

On ne peut poursuivre la communication, sans la présentation de la procédure permettant la réalisation du test du Khi^2 , supposons que nous ayant des données observées sur un échantillon tiré au hasard dans une population

donnée, et on veut tester est ce qu'il existe une relation entre deux observations (variables X et Y) ce qui revient à poser les hypothèses suivantes :

H0 : Les variables X et Y sont indépendantes

H1 : Les variables X et Y sont dépendantes

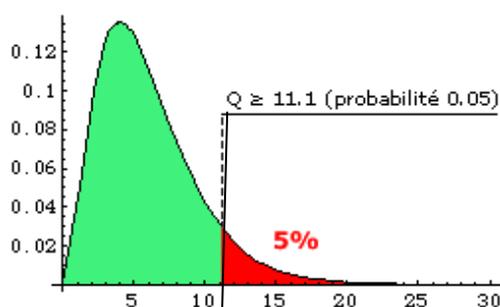
Avec comme remarque importante les variables X et Y sont qualitatives

Sous l'hypothèse H0, la distance entre les deux tableaux (c.à.d. entre le tableau des observations et le tableau théorique calculé à partir du tableau des observations) suit une loi du **Khi²** à ddl degrés de liberté. Ce dernier est calculé par la formule suivante :

$ddl = (\text{Nombre de modalités lignes} - 1) * (\text{Nombre de modalités colonnes} - 1)$

On choisit un seuil de signification (généralement égale à 5%) et on lit dans une table de **Khi²** la valeur théorique correspondante au croisement de la valeur du seuil de signification avec la valeur du degré de liberté (ddl)

Graphes n° 01 : Loi du khi-2



H0 retenue

H0 rejetée ; H1 retenue

Valeur de **Khi²** théorique

Si la valeur du **Khi²** observée (calculée) est très supérieure à la valeur du **Khi²** tabulée ou théorique : On retient l'hypothèse H1 (c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les deux variables étudiées). Sinon on rejette l'hypothèse H1 et on accepte l'hypothèse H0.

4- Résultats et Discussions des résultats

4-1- Les résultats des tests statistiques

L'utilisation du logiciel SPSS, nous a permis d'avoir les résultats suivants :

4-4-1- Test d'indépendance (Test de Khi²) entre le type de diplôme et le type d'activité créée

Tableau 06 : Les résultats du test Khi

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	1894,19	48	,000
Khi-deux de Pearson théorique	65.17	48	
Rapport de vraisemblance	1504,14	48	,000
Association linéaire par linéaire	57,95	1	,000
Nombre d'observations valides	721		

128 Cellules (44,4%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,37

De notre étude, il ressort clairement que la valeur du Khi² observée (1894,19) est supérieure à la valeur du Khi² théorique (65.17), avec un degré de signification égale à 0,00 (c'est-à-dire la probabilité de commettre une erreur est inférieur à 0,05) Ainsi, nous pouvons conclure qu'il existe bien une relation entre les deux variables, c'est-à-dire entre, d'une part, les types de diplômes délivrés par les universités, et d'autre part, les activités créées par les promoteurs.

4-4-2- Coefficient de contingence**Tableau 07 : Les résultats calcul coefficient de contingence
Mesures symétriques**

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Coefficient de Nominal contingence	,851	,000
Nombre d'observations valides	721	

- L'hypothèse nulle n'est pas considérée.
- Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.

Le calcul du coefficient de contingence fait apparaitre, aussi, un résultat très proche de 1 (égale à 0,851), la probabilité d'erreur est significative (elle est égale à 0,00), ce qui démontre qu'il existe une très forte corrélation entre les formations dispensées par les universités et par conséquent les types de diplômes délivrés et ce que les diplômés créent comme activité sur le terrain.

La réalisation du test de χ^2 et le calcul du coefficient de contingence, permettent d'affirmer l'existence d'une relation très forte entre le type de diplôme délivré par les universités et le type d'activités créées par les promoteurs universitaires et ce dans le cadre du dispositif ANSEJ, donc on peut dire qu'il y'a effectivement une certaine relation entre l'université algérienne et son environnement, et plus particulièrement avec son environnement économique.

5- Conclusion

Depuis l'indépendance et jusqu'à une période récente, l'université Algérienne s'est cantonnée essentiellement à former des cadres nécessaires et indispensables au développement et au fonctionnement de la sphère de production de biens et de services. Cette situation a conduit inévitablement l'université à négliger son rôle à former également des porteurs de projets.

Néanmoins, durant les dernières années, mais surtout depuis l'introduction du système LMD², il est apparu au sein de l'université algérienne des questionnements sur :

1- L'existence ou non d'une relation entre l'université et son environnement surtout économique ;

2- Quels sont les besoins de l'économie en matière de formations universitaires ?

Notre étude a permis de répondre indirectement et positivement à la première question. Concernant la deuxième question, les universités algériennes ont pris conscience d'une nécessité pour développer une politique et une démarche de mise en place des formations professionnelles qui permettent aux diplômés de s'insérer facilement dans la vie active (ceci peut être considéré comme un des points positifs du système LMD). Et c'est dans ce cadre, que l'entrepreneuriat est apparu comme une spécialité qui devrait faire partie du cursus de formation universitaire. C'est dans ce sens que l'université de Médéa a mis en place une formation en Entrepreneuriat « Licence Professionnelle en Entrepreneuriat » et ce, depuis 2008.

Néanmoins, Il serait souhaitable de mettre parallèlement à cette formation, une politique visant à développer l'esprit entrepreneurial au sein de l'université algérienne, qui doit passer nécessairement par la mise en place des actions suivantes :

1- Un module sur la création d'entreprise qui doit être dispensé à titre facultatif à l'ensemble des étudiants, qui le souhaite, et surtout pour ceux qui sont en fin de cursus et ce, pour leur faire découvrir qu'il existe une autre façon de décrocher un poste d'emploi et ce, à travers la création de son propre emploi par le biais de la création d'une entreprise ;

2- Une structure à l'intérieur de l'université (genre d'incubateur ou centre d'accompagnement), qui permet aux porteurs d'idées de projets de création d'entreprise de valider au moins du point de vue scientifique et académique leur action entrepreneuriale :

- Approfondissement et adaptation des idées des porteurs de projets à la personnalité de l'individu – c'est-à-dire étude de la compatibilité individu-projet ;

- Accompagnement des étudiants pour réaliser des études de marché, des plans financiers, des plans stratégiques, business plan...etc. ;

- Accompagnement des étudiants dans leur processus de création d'entreprise.

En conclusion de notre communication, nous dirons que l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement, principalement l'environnement économique, doit se concrétiser en réalité par la formation :

² Licence, Master, Doctorat

1- des cadres performants qui sont indispensables à la sphère de production ;

2- mais en même temps l'université doit, aussi, s'orienter vers la formation des étudiants porteurs des projets, des projets qui doivent être économiquement viable et socialement utile.

Annexe

Tableau 08 : Tableau croisé

Diplôme \ Secteur D'Activité	Techniques	Sciences de la nature	BTPH	Sciences médicales	Sciences humaines	Fiances et Comptabilité	Autres Diplômes	TOTAL
Services	32	19	16		22	28	4	121
Industrie	5	12	4		1	3	1	26
Santé		1		176				177
Professions Libérales	3	6	4		28	8		49
BTPH	2	6	187		3	3	2	203
Maintenance	16	4	2					22
Agriculture	4	41	1		2	4		52
Informatique	47	1	1			4		53
Artisanat et Culture	2	2	1		1	4	8	18
TOTAL	111	92	216	176	57	54	15	721

Source : Les Auteur

Bibliographie :

- 1- Alain FAYOLLE Le métier de créateur d'entreprise Edition d'Organisation Paris 2003
- 2- ALBERT P, "Pourquoi la France a du mal à produire des entrepreneurs", L'Entreprise, mars 1998, n° 150
- 3- Alain FAYOLLE, Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : Quelques idées et pistes de recherche, Revue série recherche N°32, 2002
- 4- Alain FAYOLLE et Narjisse LASSAS-CLERC L'engagement dans un processus de création d'entreprise : Application du modèle d'analyse de Bruyat à une étude de cas Cahiers de recherche N° 15 2005
- 5- Bonneau J, Francoz D, Profil du créateur et survie de l'entreprise, INSEE, Première N° 372 ? Avril 1995
- 6-Christophe SCHMITT, Université et entrepreneuriat, polycopié édité par ESM-IAE, Mars 2001
- 7- Didier Van Caillie et Claire Lambrecht, L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs, working paper réalisé dans le cadre de la chaire PME 1995 de la caisse Nationale du Crédit Professionnel de Belgique.
- 8- Eric Michael Laviolette : Les Compétences entrepreneuriales : Définition et constitution d'un référentiel. 8èèmè Congrès international Francophone en entrepreneuriat et PME année 2006
- 9- Garnet W. B : What are we talking about when we talk about entrepreneurship : Journal of business venturing, vol 5 n°1, 1990
- 10-Henri Capron Entrepreneuriat et Création d'entreprises Editions De Boeck université 1^{er} édition juin 2009
- 11- Jean-Luc GUYOT et Barbara VAN ROMPAEY Entrepreneuriat et création d'entreprise « revue de la littérature et état de la recherche » N° 0201 Mai 2002.
- 12-Michel JAMBU, Exploration informatique et statistique des données,Paris, Edition Bordas, 1989
- 13- Michele CINCERA, Lydia GREUNZ, Jean Luc GUYOT, Olivier LOHEST Capital humain et processus de création d'entreprise : Le cas des primo créateurs wallons Série N° 06-11 Research series DULBEA
- 14-Robert PAPIN, Stratégie pour la création d'entreprise, Paris, Edition Dunod, 2003
- 15-Philippe LAURIER Créer une entreprise, édition Dunod Paris 2001
- 16- POITEVINEAU Jacques, L'usage des tests statistiques par les chercheurs en psychologie : Aspect normatif, descriptif et prescriptif, Mathematics and social sciences, n° 167, 2004